

Contrat Local Santé du Pays Vendômois

Action n 5.1.a : Créer des outils de communication destinés aux étudiants et aux professionnels de santé pour promouvoir le territoire du Pays vendômois

Porteur du projet : Les établissements de coopération intercommunale du Pays vendômois

Axe stratégique	Contribuer au développement d'un cadre attractif sur le territoire
Objectif opérationnel	Améliorer la visibilité de l'attractivité du territoire
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès à l'information des étudiants et professionnels de santé • Promouvoir le territoire • Favoriser le développement de la démographie médicale • Aucun outil de communication complet n'existe à l'heure actuelle
Description de l'action	<p>Créer un groupe de travail sur l'élaboration d'outils de communication à destination des étudiants et des professionnels de santé.</p> <p>➤ Un livret d'accueil :</p> <p>Propositions de présentations envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aides à l'installation • Les aides pour les stagiaires du territoire • Les lieux et les dispositifs ressources du territoire • La mobilité sur le territoire • Des activités culturelles et sportives <p>La coordinatrice territoriale du CLS du pays vendômois se chargera de l'organisation et de la mise en œuvre de cette action.</p> <p>Cet outil sera diffusé aux étudiants et professionnels de santé du territoire mais également aux associations d'étudiants, aux MSP et exercices regroupés du territoire, aux facultés de médecine)</p> <p>➤ Un outil vidéo :</p> <p>Propositions de présentations envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Témoignages d'ambassadeurs du territoire (Professionnels de santé, personnalités reconnus, Chefs d'entreprises...) • Mise en avant des atouts culturels et environnementaux du territoire • D'autres modalités sont encore à préciser <p>Cet outil sera diffusé sur les réseaux sociaux des établissements de coopération intercommunales du territoire, du cercle des entreprises du vendômois et lors des soirées organisées par les différentes facultés de médecine (Tours, Nantes, Poitiers, Paris).</p> <p>La coordinatrice territoriale du CLS du pays vendômois se chargera de l'organisation et de la mise en œuvre de cette action.</p>
Population cible	Les étudiants et les professionnels de santé
Zone géographique cible	Le territoire du pays vendômois

Identification du responsable de l'action	Structures identifiées : Les établissements de coopération intercommunale du Pays vendômois	Moyens engagés : A déterminer par le groupe de travail
Autres acteurs à mobiliser	Structures identifiées : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental de Loir et Cher • ARS Centre Val de Loire • Centre hospitalier Vendôme-Montoire • La clinique du Saint-Cœur • Les MSP du territoire • La CPTS du vendômois • Les associations d'étudiants en santé • L'office du tourisme • La Région Centre-Val de Loire 	Moyens engagés : A déterminer par le groupe de travail
Sources de financement potentielles	Les établissements de coopération intercommunale du Pays vendômois, la Région Centre-Val de Loire (CRST)	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage du groupe de travail au premier semestre 2020 • Diffusion de l'outil de communication envisagée en 2020 	
Evaluation (Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des étudiants et des professionnels de santé 	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des outils de communication déjà existants • Articuler cette action avec le projet de développement d'une stratégie de marketing territorial du Conseil départemental, déclinée en plan de communication sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé • Articuler cette action avec le PAPS 	